

Conseil de Quartier La Plaine - La Prairie  
du 16 juin 2021 Pour la municipalité :

Pour la municipalité :

**Camille Vielhescaze** : 1er adjoint de la Mairie en charge de la participation citoyenne

**Jean-Paul Notte** : Chargé de mission sécurité tranquillité

**Lucie Guillet et Zeïma Yahaya** : Elues référentes

**Katia Touchet** : Adjointe de quartier

Pour le conseil de quartier :

**Albane Mervelet**

Nombre de participants : 2

Préambule :

Le comité de quartier a évolué en conseil de quartier en intégrant des adjoint-e-s en plus des référent-e-s de quartier qui veilleront à l'information des habitant-e-s et favoriseront leur participation à la vie du quartier.

Commentaire :

Ce Conseil de Quartier du 16 juin 2021 est le premier conseil de quartier prévu en présentiel depuis la crise sanitaire après la levée de restrictions.

Des affiches apposées chez les commerçants et l'affichage sur les tableaux administratifs précisait la tenue de ce Conseil en présentiel.

Une proposition avait été émise pour permettre ce Conseil de Quartier en distanciel et présentiel.

Pour des raisons techniques, il a été impossible de conjuguer distanciel et présentiel.

Ce Conseil de Quartier organisé en présentiel, permettait de dialoguer de vive voix sur ces informations et de rappeler divers points des précédents conseils de quartier. Il a été écourté en raison du manque de participation des habitants.

Remarques :

Depuis la crise sanitaire, nombre de réunions se font en distanciel.

C'est une facilité pour les personnes pouvant se connecter sur ordinateur et autres ..., il permet d'éviter de se déplacer, de rester en contact lors de ces réunions, en ce temps un peu particulier.

Pour les personnes qui maîtrisent difficilement les outils informatiques, les réunions de conseil de quartier ont été manquées ou oubliées.

A plusieurs, les projets sont plus riches, mieux valorisés, plus direct et permettent de maintenir un lien social.

Des sujets, des projets, des questions sont à discuter ensemble pour faire progresser et améliorer la vie de notre quartier.

Afin de favoriser plus directement la parole des habitant-e-s du conseil de quartier de « La Plaine\_La Prairie », son équipe d'animation recherche des personnes désirant se joindre à elle.

Les conseils de quartier ont lieu environ 3 fois par an et l'équipe d'animation est en charge de préparer :

1. L'ordre du jour de la réunion
2. Recueillir les propositions et projets des habitants
3. Faire le relais des questions des habitants aux élu.e.s. s et aux services de la ville

**Pour se porter candidat-e-, Merci d'adresser vos coordonnées :**

Nom, prénom, adresse, N° de tél., adresse mail à :

[participationcitoyenne@ville-cachan.fr](mailto:participationcitoyenne@ville-cachan.fr)

Amandine Taffoureau : Chargées de mission participation citoyenne, Ville de Cachan

Tel : 01 49 69 80 38 / 06 17 47 05 93

**Le Conseil de Quartier :** [coqplaineprairie@gmail.com](mailto:coqplaineprairie@gmail.com)

Ce compte rendu est disponible sur le site de la mairie sur la rubrique : ***Conseil de Quartier \_Quartier La Plaine\_ La Prairie***

**Le prochain conseil de quartier** est prévu au **mois d'Octobre 2021**

Merci à tous pour votre participation nombreuse prochainement

Faites-nous part de vos remarques et vos suggestions et n'hésitez pas à joindre des photos pour illustrer vos propos.

**Réflexions recueillies :** (oralement par des habitants de La Plaine depuis le 16 juin)

• Le trottoir côté place E. Herriot près du passage piétons est en mauvais état en raison des racines des arbres qui s'étalent.

• Stationnement sauvage de voitures sur les pelouses Allées P. de Montreuil et Ronsard barrières et plots étant hors d'usage.

• La place E. Herriot est un lieu où l'on peut faire une pause. Qu'en est-il des commerces fermés ?

• Les encombrants sont jetés pèle- mêle. De plus, le Mag de Cachan précise que le ramassage des encombrants à lieu tous les jeudis, or le site de La Plaine semble être oublié.

• Les déchets ménagers : certains habitants ne respectent en aucun cas les poubelles mis à disposition dans les locaux ou dans les rues, de plus les sacs sont jetées en vrac non fermés correctement, ce qui implique un déballage « à tout vent » malgré le ramassage quotidien des éboueurs et des agents de nettoyage.

• Elagage des arbres et coupe des buissons : certains arbres et buissons prennent beaucoup d'ampleur et gênent la vue devant les fenêtres des habitations. Un chiffon est situé dans l'arbre devant le 14 Sangnier depuis longtemps.

• Risque sanitaire : les pigeons envahissent de plus en plus le quartier pour cause de nourriture jetée par les fenêtres. A noter qu'ils peuvent transmettre des maladies à l'être humain.

- Dans l'arbre du parc des jeux extérieurs de la crèche Albert Camus nichent des mésanges. Mettre un écriteau permettant d'attirer l'attention afin de préserver cet environnement. (cf. les écriteaux posés dans les jardinières au centre ville)
- Dalle du Marché rue des Saussaies et devant le 14 Sangnier\_: Des touffes d'herbe poussent entre les dalles, qui doit les enlever ?
- L'escalier longeant les commerces et la Tour Sangnier : est devenu un véritable dépotoir de détritux ainsi que sous l'ancienne poste. Ce passage est assez fréquenté car il sert de raccourci entre la rue M. Sangnier pour aller vers les rue du Moulin et A. Camus.
  - L'espace entre le sentier des Lours et l'avenue Beauséjour où 2 bancs sont installés serait un espace agréable pour se poser quelques instants mais l'accès est peu engageant.
  - Un hérisson semble nicher dans les buissons au coin de l'av, de Lattre de Tassigny et de la rue F. Rude. Serait il possible d'y installer son habitat et de le signaler afin de préserver son environnement ?
  - Une habitante du quartier suggère de mettre une table place E. Herriot ou autre endroit un peu stratégique, en dehors des dates de réunions, → avec des flyers et des personnes du Conseil de Quartier afin d'attirer les habitants pour leur expliquer le Conseil de Quartier. Ces personnes pourraient dire sur le vif : idées, projets à envisager sur ce quartier et qui seraient discuter lors des réunions officielles.